



Juin 2023

FO COM \ LA POSTE

BGPN



DE

MEILLEURS SALAIRES...

Début juin 2023, sur la Bourse d'Emploi La Poste SA affiche 2576 appels à candidatures. La demande la plus importante émane du Réseau soit 1167. Il est urgent que l'entreprise s'interroge sur la difficulté qu'elle rencontre pour combler les emplois et sur les raisons de l'absentéisme.

Dans un marché du travail beaucoup moins tendu que par le passé, une inflation encore bien présente et un rapport au travail qui a fortement évolué ces dernières années, travailler à La Poste ne fait a priori pas rêver! Si au niveau national le dialogue entre la Première Ministre et les Organisations Syndicales reprend et se focalise sur la question de l'emploi et des salaires ; à son niveau, La Poste doit en faire un sujet prioritaire.

Pour FO Com, il est nécessaire de rendre attractifs les métiers exercés en bureau de poste par :

- une revalorisation salariale permettant d'atteindre des niveaux de rémunération correspondant aux compétences attendues et aux contraintes existantes sur les métiers.
- une meilleure prise en compte de l'équilibre vie personnelle-vie professionnelle.
- la mise en place d'un treizième mois.

Le passage de témoin des plus anciens vers les nouveaux arrivants est aussi à organiser de manière à conserver les compétences. Une prime tuteur « cadrée », versée au « vrai » tuteur et d'un montant attractif doit être instaurée.



Aujourd'hui, bon nombre d'intérimaires préféreront conserver leur statut plutôt qu'obtenir un CDI à La Poste, certains alternants s'orienteront bien plus facilement vers un autre réseau bancaire. De plus, le nombre de recrutements ne comble même pas celui des départs qui explose.

Vitrine des activités postales au même titre que les facteurs, le Réseau s'appauvrit. Les services low-cost offerts dans les APC ou les LPR, les horaires aléatoires des bureaux de plein exercice, ne permettront jamais de « doper » la fréquentation.

FO Com ne cautionnera jamais que le Réseau transforme ses points de contacts en coquille vide juste pour satisfaire aux exigences du contrat de présence postale.



www.focom-laposte.fr

**MOBILISÉS
AVEC VOUS !**

POUR NOUS SUIVRE

